



Au nom du Conseil d'administration et de la Direction de l'ANACAPH, je souhaite bonne fête et une cordiale bienvenue à tous les coopérateurs, nos partenaires nationaux et internationaux et nos chers membres qui sont ici avec nous ce matin en vue de célébrer la Journée Internationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit.

Célébrer ou commémorer : c'est retracer et rappeler le souvenir d'un fait, d'un événement ou d'une histoire. Les coopérateurs du monde entier sont nombreux cette semaine à travers leurs coopératives, les fédérations de coopératives ou d'associations de coopératives ou de coopérateurs à se réunir dans l'objectif de valoriser les caisses populaires, leurs réussites en matière de solidarité, d'efficacité économique, d'égalité et de paix. Aujourd'hui c'est l'occasion de retracer l'histoire des coopératives d'épargne et de crédit en Haïti, un mouvement qui est passé d'une coopérative d'Épargne et de crédit en 1946 à plus d'une centaine aujourd'hui suivant diverses statistiques et suivant les derniers chiffres de la Banque Centrale, 97 Caisses Populaires opèrent sous sa supervision.

- **1946** : la première coopérative d'épargne et de crédit a vu le jour à la vallée de Jacmel
- **1981** : le Conseil National des Coopératives (CNC) est créé afin de contribuer au développement et à l'organisation du secteur coopératif du pays.
- **1987** : La nouvelle constitution fait d'Haïti une République coopérative
- **1995** : Le Projet de Revitalisation du Mouvement Coopératif Haïtien (RMCH) est lancé avec un financement de l'Agence Canadienne de Développement International. Le projet devait travailler dans le but d'aider à la professionnalisation du secteur.
- **1996** : les caisses haïtiennes ont fêté leurs cinquante ans d'existence, au cours de la célébration de ces cinquante ans, l'idée de doter le secteur d'une Association Professionnelle a été lancée
- **1998** : l'ANACAPH (Association Nationale des Caisses Populaires haïtiennes) est créée afin de consolider les liens entre les caisses, défendre leurs intérêts et ainsi leur fournir l'accompagnement nécessaire à leur développement.
- **2002** : une loi régissant spécifiquement les coopératives d'épargne et de crédit est adoptée en Haïti en réponse à la crise de 2002
- **2007** : Dans le cadre de l'application de la nouvelle loi, la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires a vu le jour au sein de la Banque de la République d'Haïti, (BRH), et sur avis favorable de la BRH, un premier groupe de caisse a reçu l'agrément officiel du CNC et une première Fédération de caisses populaires haïtiennes est officiellement créée.

---

*Une grande chaîne de solidarité*



- **2014** : Aujourd'hui, la dernière liste de caisses qui ont reçu leur avis favorable fait état de 49 et nous profitons de l'occasion pour solliciter du conseil National des Coopératives et de la Banque Centrale, l'accélération du processus d'agrément de plusieurs de nos caisses membres qui attendent l'aboutissement de ce processus.

Les caisses populaires font partie de l'économie sociale et solidaire, connu pour le troisième secteur de l'économie à côté du secteur public et du secteur privé. Les caisses populaires sont des coopératives avec une vision, des valeurs, une mission et des principes distincts des autres institutions financières. En Haïti, les caisses prennent naissance sous l'impulsion des communautés, la préoccupation de l'ANACAPH est que l'évolution de ces caisses s'ajuste avec l'évolution des communautés, de même que l'amélioration des conditions de vies de leurs membres tout en tenant compte de leurs caractéristiques distinctives.

« Une coopérative est appelée à faire un impact positif sur la communauté dans laquelle elle se trouve, comme c'est le cas pour plusieurs autres pays et notamment le Canada. En effet, elle favorise l'accès aux services financiers de base, elle donne aux gens la possibilité d'épargner leur argent, d'effectuer leurs transferts d'argent, de trouver du crédit, particulièrement dans les coins les plus reculés en Haïti afin qu'ils puissent par eux-mêmes mener dignement leur vie ».

En tant qu'Association Professionnelle du secteur, l'ANACAPH assure la représentation, l'intermédiation et l'accompagnement des caisses affiliées. Par le truchement des activités de réflexions et de débats, elle favorise le dialogue entre les différents acteurs afin de mieux comprendre la mission des coopératives et de permettre aux coopératives de mieux s'impliquer dans le développement de leur milieu respectif et de la population en général. C'est dans ce contexte que l'ANACAPH lance cette année les réflexions sur ce thème : « Coopératives d'Épargne et de Crédit et développement local durable »

Cette célébration est aussi l'occasion d'initier une série de débats dans toutes les régions du pays sur les questions relatives aux Coopératives d'Épargne et de Crédit et au développement local durable.

La participation de l'ensemble des acteurs de développement au niveau local (services publics, collectivités territoriales, institutions étatiques intervenant dans les communautés, les organisations de la société civile et principalement les associations professionnelles) est attendue afin de favoriser ce cadre de dialogue, de concertation et de partenariat pour la promotion et le développement des communautés et régions respectives où les caisses sont déjà bien ancrées.

Pour conclure, nous avons un thème cher et préoccupant pour l'ensemble du secteur, dont nous profitons de souligner une nouvelle fois à l'attention des responsables, il s'agit de l'implication des associations professionnelles dont : **l'ANACAPH** dans le processus de la révision de la loi de 2002 portant sur les caisses populaires et les fédérations de caisses populaires et **l'ANIMH et le KNFP** dans la réglementation du secteur de la micro finance non coopérative.

L'ANACAPH souhaite bonne fête à toutes les coopératives d'épargne et de crédit, à leurs membres, aux représentants du gouvernement, à nos partenaires tant nationaux qu'internationaux, à tous les coopérateurs et vous souhaite une agréable journée de célébration et de réflexions.

---

*Une grande chaîne de solidarité*